

PORTAGE DU FONCIER AGRICOLE ÎLE-DE-FRANCE, TERRE D'INSTALLATION AGRICOLE



FUTURS AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES, VOUS AVEZ UN PROJET D'INSTALLATION ET VOUS AVEZ BESOIN DE TEMPS POUR LE FINALISER SEREINEMENT ?

Faites appel au dispositif de portage foncier lancé par la
Région Île-de-France

LE BUT ?

- **Vous faciliter** l'accès au foncier
- **Mettre en réserve pendant 5 ans maximum** le bien agricole identifié le temps d'étudier la viabilité du projet et de le finaliser

OÙ ?

Partout en Île-de-France

COMMENT ÇA MARCHE ?



1. Identification du bien par la SAFER de l'Île-de-France ou directement par le porteur de projet



2. Contact d'Île-de-France Nature ou de la SAFER de l'Île-de-France pour avis et échange sur le projet



3. Validation du projet et de la mise en réserve du bien agricole par Île-de-France Nature et le Comité technique départemental (CTD) de la SAFER de l'Île-de-France



4. Finalisation du projet agricole (formation, plan de financement, etc.)



5. Vente du bien agricole au porteur de projet dans les 5 ans suivant la mise en réserve

QUI FAIT QUOI ?



Alimentation du fonds,
étude et validation
du portage



Acquisition et
portage du foncier,
étude et validation
des dossiers



Accompagnement
dans l'approfondis-
sement du projet
agricole

PENSEZ-Y



VOUS AVEZ UN PROJET D'INSTALLATION MAIS PAS DE BIEN IDENTIFIÉ ?

Île-de-France Nature lance régulièrement des appels à candidatures pour identifier des porteurs de projets souhaitant s'installer en location sur le foncier agricole régional. La SAFER de l'Île-de-France lance régulièrement des appels à candidatures pour céder des biens agricoles en propriété ou location.



VOUS ÊTES EN LIEN AVEC UN AGRICULTEUR CÉDANT ?

Ce dispositif de portage de foncier permet une transmission plus sereine.

CONTACTS

IDF Nature : agriculture@iledefrance-nature.fr • www.iledefrance-nature.fr

SAFER IDF : safer@safer-idf.com • www.saferidf.fr

PAI Seine-et-Marne : contact@pai77.fr

PAI Île-de-France Ouest : pai@jaidf.fr

Pour vos projets d'installation : www.deveniragriculteuridf.fr



Ne pas jeter sur la voie publique
Credits photo: Jean-Louis Aubert,
L'Agence Nature - F. Cheneil

